

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0007705

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8488

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUL GOUMLI MUSTAPHA

Date de naissance : 03-04-1958

Adresse : même

Tél. : 0661928624

Total des frais engagés : 2#999,8# Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Fatima YOUSSEF  
Médecine générale  
Tél: 0522 56 95 53  
393, bd driss harti cité djemaa  
- casablanca-

Date de consultation : 20/09/2023

Nom et prénom du malade : Kamel mia

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète + dyslipidémie + artérite

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.09.2023	Consultation	150 dh		Dr. Fatiha YOUSFI Médecine Générale Tél: 0522 56 95 55 Dr. Fatiha YOUSFI Médecine Générale Tél: 0522 56 95 53
26.09.2023	Bilan	60		

## EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	26/03/2023	849,80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

## [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Fatiha YOUSFI**  
 Ex Médecin Interne de l'hôpital CHU  
 Ex Médecin Interne de l'hôpital Sidi Med  
 Ben Abdellah - Essaouira  
 Médecin Agréé pour les permis  
 de conduire  
 Médecine générale  
 Echographie générale  
 Electrocardiographie  
 Suivi Intensif de Grossesse et diabète

**الدكتورة فتحة يوسف**  
 طبيبة داخلية سابقة بقسم النساء والولادة بمستشفى ابن رشد  
 طبيبة داخلية سابقة بمستشفى محمد بن عبدالله  
 بالصورة  
 طبيبة مرخصة لفحص العيون لرخصة السيارة  
 الطب العام  
 الفحص بالصدى  
 التخطيط الكهربائي للقلب  
 متابعة حالات العمل - السكري

Casablanca, le : 26 SEPT 2023 ..... في الدار البيضاء ، في :

KANDIL mine

99,00 x 3

**S.V**

① - UD NR do 48

28,70 0 - 0 1 (3m)  
 ② - d'aujour do  
 44,70 44,70 →  
 78,70 78,70 →

24,40 x 3  
 ③ - levothyrox 100 (3m)  
 S.V

Levothyrox® 100 µg.  
 Comprimés sécables B/30  
 PPV: 24,40 DH

13,40 x 3  
 ④ - levothyrox 50 (3m)  
 S.V

Levothyrox® 50µg.  
 Comprimés sécables B/30  
 PPV: 13,40 DH

47,90 x 1 (3m)

Levothyrox® 50µg.  
 Comprimés sécables B/30  
 PPV: 13,40 DH

⑤ - malamal 25  
 0522 56 95 53

Levothyrox® 50µg.  
 Comprimés sécables B/30  
 PPV: 13,40 DH

فرع المجمع (مقابل دوش الفتح) - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 56 95 53  
 393, Avenue Driss Harti - Cité Djamaâ (en face Douche Al fath)

230655  
 EXP : 04/2026  
 PPV : 99,00DH

LOT : 230655  
 EXP : 04/2026  
 PPV : 99,00DH

LOT : 230655  
 EXP : 04/2026  
 PPV : 99,00DH

LOT : 230655  
 EXP : 04/2026  
 PPV : 99,00DH

LOT : 230655  
 EXP : 04/2026  
 PPV : 99,00DH

LOT : 230655  
 EXP : 04/2026  
 PPV : 99,00DH

LOT : 230655-3  
 EXP : MAR 2026  
 PPV: 47,90 DH

LOT : 230655-3  
 EXP : MAR 2026  
 PPV: 47,90 DH

LOT : 230655-3  
 EXP : MAR 2026  
 PPV: 47,90 DH

⑥ - cure gélée  
55.10 - 0 - 0 - 10

5.51

⑦ - libidin cp  
117.20 - 0 - 0 - 0

5.51

849,80

Dr. Fatiha YOUSFI  
Médecine générale  
393, Tél: 0524 56 95 53  
- bd driss harti cité diemza  
- casablanca-

Lot n° : GEP  
EXP :  
PPV : 55,10

LOT:1370822  
EXP: 09/2025  
PPC: 117.20 DHS

PHARMACIE MY ABDELLAH  
421  
SIDI JELLOUN  
05.22.2